



CAPD du 14 novembre 2014

Déclaration préalable

La formation continue des enseignants est un devoir inscrit dans le référentiel de compétence des PE, un rapport de l'IGEN de février 2013 rappelait dans ses préconisations que la formation des professeurs devait être un objectif prioritaire. Mais hélas l'Éducation Nationale laisse cette nécessité de formation à la bonne volonté de ses personnels sans leur donner ni le temps ni les réels moyens.

Nous constatons et nous déplorons régulièrement une diminution de l'offre de formation continue institutionnelle. Cette année encore, le nombre de journées possibles de stage est ridiculement faible au regard des possibilités offertes il y a seulement 5 ans, ne laissant finalement que des lambeaux : des stages passés d'un mois à 2 jours, des stages très majoritairement à public désigné et le nombre de propositions globales en chute libre. Cette diminution de l'offre en formation continue démobilise les collègues alors même que le métier est en perte de repères et de dynamique.

De plus, lorsqu'ils demandent des autorisations d'absence pour des journées de formations alternatives, elles leur sont fréquemment refusées. Faute au remplacement, enfin au non-remplacement ! Faute aussi au choix de désintégrer la brigade départementale il y a quelques années pour absorber des suppressions de postes de façon moins visible !

Pourtant, si l'on veut que la refondation soit autre chose qu'un slogan de communication, il faudra bien s'appuyer sur ceux qui font la classe au quotidien. Il faudra cesser de considérer qu'enseigner à des enfants n'est pas bien compliqué et qu'il s'agit d'une facile transmission. Cesser de croire qu'enseigner s'improvise lors d'un recrutement pôle emploi ou que par exemple le choix de telles ou telles méthodes, pratiques ou programmes est accessible à l'appréciation de tout un chacun.

Les nouvelles exigences professionnelles, les réponses à inventer et à proposer aux besoins multiples des élèves, devraient donner lieu à des plans de formation ambitieux. Il n'est rien, les enseignants sont laissés seuls.

Le SNUipp-FSU reste persuadé que la réussite de tous les élèves, à laquelle il n'a pas renoncé et ne renoncera jamais, passe par des temps de formation solides et réguliers. L'entretien, le développement et l'acquisition de gestes professionnels, mais aussi l'analyse de pratiques ou encore les contributions de la recherche doivent en être les moteurs. C'est dans l'alternance de tous ces apports que les solutions de lutte contre l'échec scolaire pourront être trouvées.

Il est important par exemple que le dispositif « magister » entre dans ce cadre s'il ne veut pas être un cours magistral déshumanisé prônant des soit disant bonnes pratiques sans retour collectif, isolant toujours un peu plus les professionnels.

L'importance des promotions des enseignants du premier degré s'est accentuée depuis le gel du point d'indice décidé par le gouvernement précédent et maintenu par l'actuel. En effet, ces promotions deviennent à notre grand regret le seul moyen de compenser la perte de pouvoir d'achat (-14% depuis 2000) subie par les collègues.

Le SNUipp dénonce d'ailleurs une nouvelle fois les instructions de strict respect de la grille de notation qui conduisent à maintenir la note de trop nombreux collègues.

Dans le même temps, comme cela a été porté par les élus de la FSU lors du dernier CHSCT départemental, nous souhaitons que le discours de bienveillance envers les enseignants s'applique réellement lors des inspections. En effet, les inspections sont souvent mal vécues par nos collègues. La preuve en est de l'importante proportion de collègues ayant été victime d'un maintien de note

qui refusent que nous défendions leurs dossiers individuels afin d'éviter le stress d'une nouvelle inspection. De même, le nombre de rendez-vous auprès des assistantes sociales ou du médecin de prévention faisant suite à une inspection vécue comme traumatisante est en hausse. Le respect du protocole d'inspection (notamment de la visite sans note préalable à la mise en place d'une aide avant une inspection notée) pourrait très certainement œuvrer en ce sens.

Le SNUipp continue d'ailleurs à revendiquer l'instauration d'une nouvelle grille indiciaire intégrant la Hors Classe à la classe normale, grille qui permettrait à tous d'accéder à l'indice terminal de la profession (aujourd'hui l'indice 783) et ce au rythme le plus rapide pour tous. Cette déconnexion de l'avancement et de l'évaluation est indispensable afin de faire évoluer l'inspection d'un moment de contrôle vers un véritable moment de formation.